

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Pyrénées
135 allée de Brienne
31000 Toulouse
05 32 97 55 42
occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)

MAIRIE DE GRAZAC

52, route de Salvagnac
81800 Grazac
05 63 33 76 53
mairie@grazac-tarn.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE NOTRE-DAME DE GRACE

Chez Monsieur et Madame Cescon, 235 route des Pèlerins
81800 Grazac
06 82 86 24 19
contact.amisndgrace@gmail.com
<https://notredamedegrace.jimdofree.com/>

FONDATION



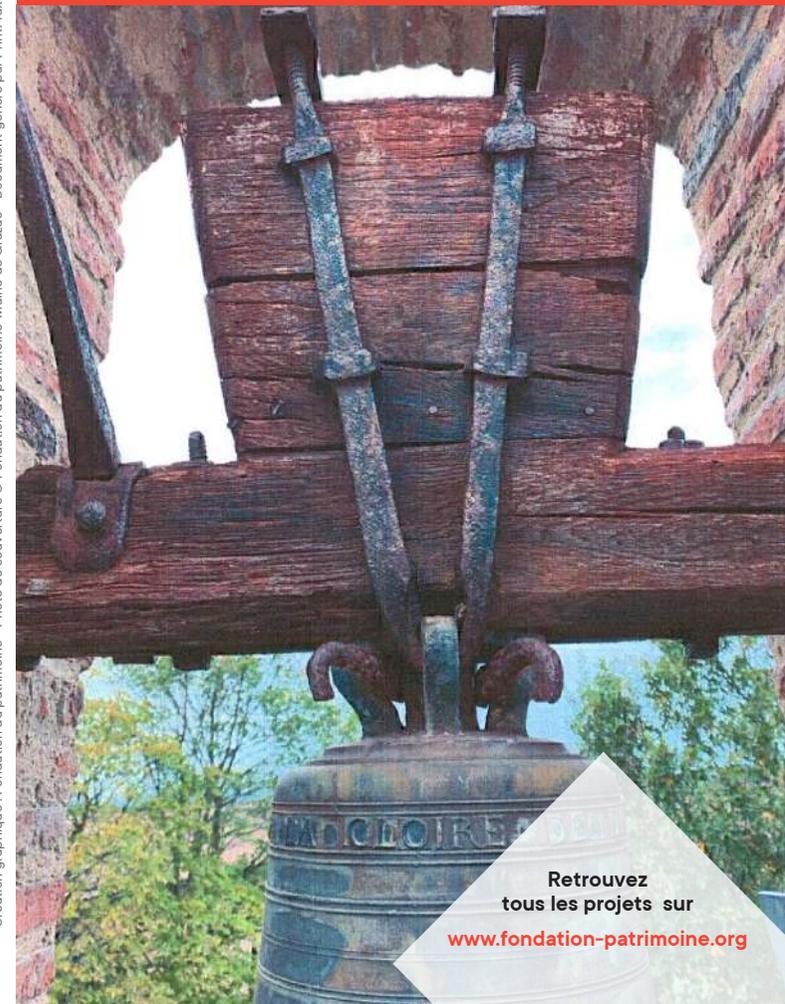
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

LA CLOCHE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRACE

GRAZAC (81800)



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration d'une cloche typique du Languedoc

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

À mi-chemin entre Toulouse et Albi se trouve une magnifique chapelle, Notre-Dame de Grâce, typique de l'architecture languedocienne, avec un clocher-mur percé d'une rosace et son porche d'entrée au Sud.

Servant initialement d'oratoire, elle devient une chapelle au XVIème siècle et honore encore aujourd'hui la Vierge Marie et la mémoire de Saint-Vincent de Paul, qui y a officié dès les premières messes en 1600. Elle survécut à la Révolution Française avant d'être transformée au XIXème siècle par l'adjonction de deux chapelles latérales et de deux édicules de part et d'autre du cimetière. La cloche a également été remplacée à ce moment-là.

À partir de 1979, l'association "Les Amis de Notre-Dame de Grâce" veille sur la chapelle et assure sa sauvegarde.

◆ ◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Bien que l'arrivée de l'association ait permis d'entreprendre des travaux ciblés sur les besoins de la chapelle, la cloche nécessite aujourd'hui une restauration.

Cela pour des raisons de sécurité (le mouton est fortement fragilisé et le marteau frappe la cloche trop bas, l'endommageant donc à chaque utilisation), mais aussi pour des raisons patrimoniales, car cette dégradation lente risque de causer des dommages irréversibles si nous n'agissons pas rapidement.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La chapelle Notre-Dame de Grâce étant toujours un lieu de culte, de pèlerinage et de mémoire, la restauration lui permettrait de pouvoir continuer à accueillir les visiteurs en toute sécurité.

De plus, du fait de sa sauvegarde, les regroupements de promeneurs et l'organisation de concerts dans la chapelle tout au long de l'année pourront perdurer grâce à vos dons.

Montant des travaux	4995 €
Objectif de collecte	4000 €
Début des travaux	2023

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de LA CLOCHE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRACE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/87829

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
LA CLOCHE DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE GRACE

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

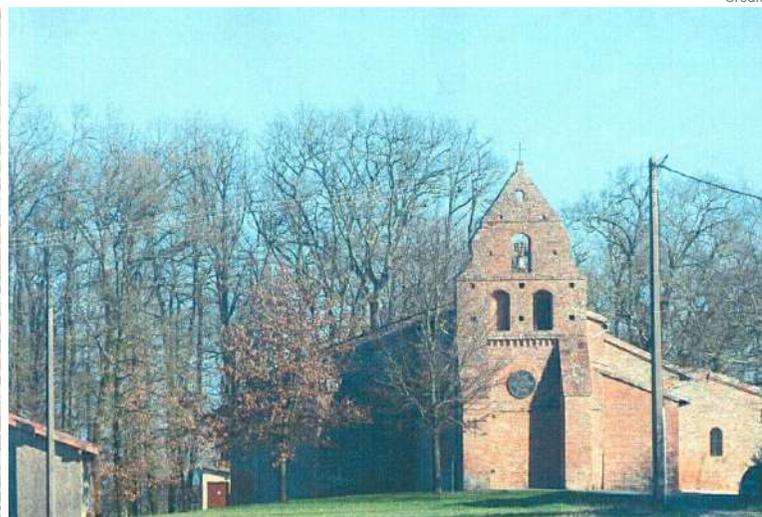
Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
	Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Crédit photos © Fondation du patrimoine-Mairie de Grazac